

## **COURRIER À OLIVIER VÉRAN : DEMANDE D'ADAPTATION EN URGENCE DE LA RÉGLEMENTATION DES CONDITIONS DE FORMATION PRATIQUE (STAGES) DES ÉTUDIANTS EN TRAVAIL SOCIAL SUITE À LA CRISE CORONAVIRUS**

Compte-tenu des consignes sanitaires, la plupart des stages ont été suspendus, entraînant un manque dans les cursus des étudiants. En effet, les centres de formation ne peuvent assurer aux étudiants et stagiaires, en 2020, une formation terrain leur permettant d'accéder au diplôme. Les abandons de cursus sont donc en augmentation.

Face à ces constats et à l'urgence, l'UNAFORIS – Union des acteurs de la formation et de la recherche en intervention sociale – avec le soutien de l'UNIOPSS, l'UNAPEI, l'UDES et la FNEMS, représentant des structures du secteur social, médico-social, sanitaire et des services à la personne, ont envoyé un courrier à Olivier Véran, le 8 juillet dernier. Ces structures, qui emploient des travailleurs sociaux formés et diplômés, après avoir participé à leur formation, demandent à pouvoir travailler avec les services du ministère (DGCS principalement), afin que soit adaptée la réglementation des conditions de formation pratique (stages) des étudiants en travail social suite à la crise Coronavirus. Il s'agit en particulier de continuer d'assurer, en partenariat avec les employeurs proposant des terrains de stage, les organismes de formation et les étudiants, de la poursuite des parcours de formation de 2020. À défaut, les étudiants et stagiaires ne pourront accéder aux diplômes dans les temps et n'auront pas acquis les compétences voulues et nécessaires, entraînant une pénurie de professionnels, déjà tangible, quand on sait les besoins à pourvoir, en EHPAD, ESMS, MECS, CHU, CCAS, crèches...

Vous trouverez ce courrier et les propositions [ICI](#)